

2015

Dossier de présentation

Aiduce

Association Indépendante Des Utilisateurs de Cigarette Electronique





Association Indépendante Des Utilisateurs de Cigarette Electronique

Nom

AIDUCE- Association indépendante des utilisateurs de cigarette électronique

Association loi 1901 créée le 18 janvier 2013 et publiée au Journal Officiel le 23 février 2013.

Ouverture des adhésions fin Mai 2013.

Missions

- représenter médiatiquement les consommateurs de la cigarette électronique
- réaliser des actions auprès des médias, politiques, opinion publique afin de les interpeller
- être un soutien juridique aux actions sus citées
- défendre les droits des consommateurs de la cigarette électronique

Bureau

Président : Brice LEPOUTRE

Vice-présidents : Alan DEPAUW et Claude BAMBERGER

Secrétaire : Véronique DEISS

Trésorier : Alexandre BOUCHON

Contact

Site internet : aiduce.org

Mail : contact@aiduce.org - presse@aiduce.org

Liens

Le site de l'association : <http://www.aiduce.org>

Le forum des adhérents : <http://adherent.aiduce.org/forum/>

Le magazine de l'association : <http://lemag.aiduce.org/>

Le numéro hors-série contenant la lettre aux eurodéputés et les études médicales réalisées sur la cigarette électronique : <http://lemag.aiduce.org/?magPdf=HS01>

Le numéro hors-série 2 et 3 contenant la les études médicales réalisées sur la cigarette électronique régulièrement mis à jour : <http://lemag.aiduce.org/?magPdf=HS02>,
<http://lemag.aiduce.org/?magPdf=HS03>

Rapport de l'Office français de prévention du tabagisme sur la cigarette électronique :
http://www.ofta-asso.fr/docatел/Rapport_e-cigarette_VF_1.pdf

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Aiduce>

Page Twitter : <https://twitter.com/aiduce>

Communauté Aiduce : <https://www.facebook.com/groups/546267998843651/>

PRESENTATION

Qui mieux que les utilisateurs de la cigarette électronique peut parler des utilisateurs de cigarette électronique ? Qui mieux que nous peut dire ce que nous vivons au quotidien ? Nous sommes des utilisateurs satisfaits de notre choix d'utiliser la cigarette électronique. Nous ne sommes ni des activistes ni des lobbyistes. Nous ne souhaitons pas convaincre les fumeurs de nous rejoindre. Ni attirer des non-fumeurs. Encore moins s'ils sont mineurs.

Nous souhaitons juste témoigner de ce que nous sommes, nous qui sommes des centaines de milliers, partager notre expérience et réclamer **notre liberté d'user de la cigarette électronique** tant que nous ne dérangeons personne et que nous ne sommes pas un danger pour autrui.

La plupart d'entre nous nous sentons bien mieux depuis que nous avons pris cette décision. Nous utilisons un produit contenant cent fois moins de substances dangereuses que le tabac : pas de goudron, de monoxyde de carbone, d'ammoniac ou d'arsenic, mille fois moins de nitrosamines. Devons-nous être blâmés pour cela ?

Ni médicament, puisqu'elle est aussi source de plaisir, **ni produit de tabac**, puisqu'elle n'en contient pas, la cigarette électronique est notre actualité. Notre présent. Elle peut être aussi un avenir pour des milliers voire des millions de fumeurs à travers le monde qui pourront disposer d'un palliatif nettement moins toxique que la cigarette traditionnelle. Nous souhaitons juste qu'elle ne soit pas vilipendée car elle ne rentre pas dans les schémas de pensée classiques, voire interdite parce qu'elle dérange.

Faut-il rappeler que consommer de la nicotine, même sous forme de liquide, n'est pas un crime et ne fait pas de nous des délinquants, ou alors que dire des fumeurs de cigarettes traditionnelles ?

Nous souhaitons donc défendre notre liberté de consommateurs responsables.

Nous nous fédérons afin de pouvoir diffuser de manière efficace l'ensemble des savoirs et des connaissances que la communauté des vapoteurs accumule depuis des années (études scientifiques, expériences personnelles) et ce dans le but de développer une information aussi complète et objective que possible concernant les objets et les produits que nous utilisons quotidiennement. Nous souhaitons aussi que des études scientifiques neutres et conséquentes soient menées sur l'éventuelle toxicité des composants présents dans la vapeur. Nous souhaitons être informés sérieusement sur les produits et les liquides que nous utilisons, afin de prendre nos dispositions le cas échéant.

Enfin, nous nous réclamons comme indépendants. Ce n'est pas juste un mot, ni une figure de style propre à amadouer les plus naïfs. Nous ne sommes pas dupes : la cigarette électronique peut devenir un enjeu financier susceptible d'attirer la convoitise des entrepreneurs, peut-être un jour des laboratoires pharmaceutiques ou des cigarettiers voyant leurs clients quitter leur giron. Nous souhaitons véritablement ne pas être associés à ces batailles de marché ou de pré carré. Car, au-delà de toutes considérations économiques, politiques ou philosophiques, c'est la santé de centaines de milliers de personnes qui est en jeu. C'est de notre santé dont il est question.

L'ÉTAT DE LA VAPE - avril 2015

En janvier 2015, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a publié un sondage de grande envergure sur la consommation du tabac en France en 2014. Il révèle que **400 000 ex-fumeurs sont des vapoteurs**. Tenant compte de la présomption que la moitié des fumeurs mourront d'une maladie induite par le tabagisme, et que la vape ne connaît son essor que depuis 3-4 ans, on peut donc comptabiliser que **chaque année, la vape sauverait au moins 50 000 hommes et femmes d'une mort précoce**.

La ministre de la Santé, en présentant les résultats de cette enquête, n'a pas repris cette bonne nouvelle. Au contraire, elle s'est penchée sur une autre donnée qui indique que les vapoteurs sont en moyenne plutôt jeunes, sans ajouter que le profil des fumeurs est aussi relativement jeune. Elle n'a pas, non plus, repris les données qui indiquent que seul 1,2 % des vapoteurs quotidiens déclarent ne jamais avoir fumé (sans qu'on sache s'ils auraient fumé sans avoir adopté la vape) .

Ainsi détourne-t-elle abusivement une enquête (dont les résultats s'accordent avec une multitude d'autres) pour justifier des contraintes sur la vape en 'certains' lieux publics et une interdiction absolue de toute publicité. **En se vantant, comme ses supporteurs l'ont fait à l'Assemblée nationale, des 2 à 3 mille morts par an qui seraient prévenus par le paquet neutre, elle se moque des 50 000 vies sauvées par le vaporeur personnel.**

À ce jour nous ne connaissons pas exactement de quels lieux publics la vape sera interdite. Elle le sera certainement dans les bureaux, en dépit de la charte du bon usage de la cigarette électronique signée par SOS Addictions, la Fédération Addiction et l'Aiduce (i). Elle pourra l'être, au gré de la volonté manifestement arbitraire du ministre, dans les cafés et tavernes. Avec pour conséquence le découragement des fumeurs qui seraient sinon tentés de l'adopter.

Mais nous savons ce que sera l'effet de l'interdiction de toute publicité. Certes, les vapoteurs actuels sauront où se procurer leur matériel. Certes, les fumeurs auront un accès aisé chez leurs buralistes à la gamme très réduite et inefficace des produits vendus par les filiales de l'industrie du tabac. Mais comment apprendront-ils qu'il existe un éventail de produits bien plus aptes à encourager l'abandon complet du tabac ? **Pire, en supprimant des moteurs de recherche toute référence aux sites destinés aux vapoteurs et aux fumeurs à la recherche d'information, la ministre les priverait d'aide et de soutien pour adopter des dispositifs plus évolués que ceux proposés par l'industrie du tabac.** Le message devient de plus en plus clair : fumeurs, tenez-vous aux produits des cigarettiers.

Pour enfoncer le dernier clou dans le cercueil de la vape salvatrice, la loi Santé permettra au gouvernement de transposer sans débat l'article 20 de la Directive tabac.

Nous ne reviendrons pas ici sur le détail des arguments lancés contre cet article non seulement par la communauté des vapoteurs, mais aussi par des régiments de professionnels de la santé. Le résultat sera, sans conteste, la répression des produits efficaces actuellement plébiscités par le consommateur français en faveur des dispositifs scellés fabriqués par les filiales de l'industrie du tabac, actuellement peu répandus en France et conçus pour encourager une consommation mixte avec les cigarettes classiques.

Les vainqueurs de ce matraquage législatif sont les lobbies qui l'ont sponsorisé, ceux de l'industrie pharmaceutique et du tabac. Et bien que les sombres incohérences des législateurs provoquent un profond sentiment d'injustice de la part des vapoteurs, les vrais perdants seront les fumeurs, privés de l'opportunité de connaître et adopter un moyen d'abandonner le tabac bien plus efficace que tout médicament de sevrage et de tout produit

des filiales des cigarettiers. **Soyons clairs : la mort anticipée de la moitié d'entre eux sera la responsabilité directe des législateurs** qui ont voté les dispositions anti e-cigarette de la loi Santé et approuvé sans débat l'article 20 de la Directive tabac.

Que faire ?

L'Aiduce veillera que tout interdit de vape en lieu public soit conforme à l'avis du Conseil d'État. Par exemple, tout lieu de travail doit avoir un espace dédié à l'usage de la cigarette électronique. De même, la vape dans les espaces ouverts dans les moyens de transport collectif, et dans les espaces clos où aucune gêne ne serait occasionnée, ne pourra pas être interdite. **Toute interdiction imposée aux propriétaires de cafés, restaurants et établissements de loisirs sera contestée.**

Le Conseil d'État a déterminé que l'alignement de la publicité pour les e-cigarettes sur la législation qui réprime celle pour le tabac est injustifié. Ce n'est pas à une association des consommateurs de contester la loi qui l'imposerait, mais nous encourageons les professionnels de la vape à le faire. Par contre, **nous défendrons les forums indépendants des vapoteurs contre toute atteinte à leur liberté d'expression.**

Dès que la Directive tabac sera transposée en loi nationale, nous contesterons l'article 20 devant les tribunaux, faisant appel aux dons si nécessaire. Nous n'avons aucun doute que nous vaincrons, en présumant que les Juges de la Cour de justice de l'UE sont à l'abri de toute influence insidieuse. Mais ne nous leurrions pas ; cette victoire sera suivie par un renouveau d'attaques implacables des grands lobbies, car, ainsi que leurs acolytes, ils ne tolèrent pas la liberté de choix.

En parallèle, **nous continuerons à informer le grand public de ce qu'est la vape et des enjeux pour la santé publique, et nous interpellons tout média qui reproduirait une désinformation à ce sujet.**

Nous ferons de notre mieux pour éviter que les efforts de normalisation des produits de la vape soient détournés au niveau européen et international par des filiales de l'industrie du tabac.

En conclusion, grâce en partie aux efforts de l'Aiduce de mieux informer le grand public sur ce qu'est la vape, lors des 12 derniers mois un grand nombre de fumeurs ont décidé d'adopter le vaporisateur personnel et ainsi réduire considérablement ou complètement abandonner leur consommation du tabac. Grâce en partie à l'implication de l'Aiduce dans la démarche de normalisation des produits, le consommateur peut maintenant choisir des produits dont la sécurité est assurée. **Jamais les vaporisateurs personnels et liquides proposés en France n'ont été aussi efficaces et fiables.**

Néanmoins, en dépit de tous ces efforts, de tous les témoignages de santé améliorée, de toutes les vies sauvées d'une mort précoce, pour cause de matraquage législatif l'année 2015 se profile comme une mauvaise année pour la vape et la santé publique.

Mais la résistance est en place. Nous briserons par tous les moyens les barreaux des prisons dans lesquels les grands lobbies, les hygiénistes, les prohibitionnistes de tout genre et les ignorants cherchent à nous enfermer.

(i) [Charte pour le bon usage de la cigarette électronique en entreprises](#)

ACTIONS

Tous les jours, l'Aiduce est en relation pour échanger et discuter avec les journalistes et les professionnels de santé.

23 février 2013	Parution dans le Journal Officiel de la création de l'Association.
Mars 2013	Une pétition francophone est lancée contre la proposition de la Commission européenne de médicaliser le VP. 1 ^{er} entretien officiel avec les médias : Brice Lepoutre interviewé par Reuters. Débat sur Europe 1 avec Pr Dautzenberg.
Avril 2013	Relecture et révision en profondeur du brouillon du rapport de l'OFT. L'expertise de l'association a été vitale pour la version diffusée. Création d'un site internet présentant l'actualité de l'association. Création d'une vidéo de soutien pour la pétition. Participe à un débat sur France Bleu.
Mai 2013	3 lettres ouvertes diffusées : <ul style="list-style-type: none">• Député Lazaro• Ligue contre le cancer• Marisol Touraine Invitée sur Europe1. Lancement de l'opération Twitter par rapport à la TPD. Ouverture de l'Association aux adhérents.
Juin 2013	Invitée sur France5. Publication d'une critique détaillée des conclusions issues du rapport OFT. Publication d'une lettre ouverte aux députés qui ont déposé un amendement pour la classification de la vape en produit du tabac. Interview pour Le Figaro avec Pr Dautzenberg. Ouverture du forum pour les adhérents. Publication du rapport de l'Aiduce sur l'avenir de la cigarette électronique, envoyé aux eurodéputés de la commission ENVI. Aiduce reçu par la DGS.
Juillet 2013	Participation au débat du 'Téléphone sonne' de France Inter. Interview avec 'Le Parisien'. Communiqué de presse concernant la manifestation des vapoteurs à Bruxelles ('VapeMeeting'). Organise une manifestation virtuelle pour ceux qui ne peuvent se déplacer à Bruxelles pour le VapeMeeting. Sort le 1 ^{er} numéro de son Mag' Participation au VapeMeeting.
Août 2013	Publication d'une réponse à la Ligue contre le cancer concernant ses attaques contre le vaporisateur personnel. Demande des comptes à 60 Millions de Consommateurs par rapport à leur étude sur la vape. Interview avec 'Le Point'. Interview avec 'Le Figaro Mag'.
Septembre 2013	Participation au débat sur BFM TV. Interview pour 'Challenge'. Envoi du rapport de l'Aiduce sur l'avenir de la cigarette électronique (mis à jour) à tous les eurodéputés. Communiqué de presse par rapport à une éventuelle taxation de la vape par Bercy. Organise le World Vaping Day à Paris et lancement de l'opération Vapin'Liberty. Sort le numéro 2 de son Mag'. Interview avec Monocle 24 (radio anglaise).

Octobre 2013	<p>Communiqué de presse en association avec l'OFT pour lancer un cri d'alarme sur le devenir de la vape.</p> <p>Manifestation devant le Parlement européen de Strasbourg, largement repris par les médias internationaux.</p> <p>Interview pour le New-York Times, Sud Radio et d'autres médias présents à la manifestation.</p> <p>Remise en main propre à Mme Rebecca Taylor le 7 Octobre de la pétition (39324 signatures) au parlement européen</p> <p>Communiqué de presse mettant en garde que la victoire acquise au parlement peut encore être détournée.</p>
Novembre 2013	<p>Envoi d'une lettre aux eurodéputés 'amis' participant au Trilogue leur mettant en garde quant aux conséquences particulièrement néfastes en France d'une assimilation aux produits du tabac.</p> <p>Publication de deux mises en garde quant à l'orientation que prend le Trilogue.</p> <p>Publication d'un avertissement sur le fait que les négociations secrètes au sein du Trilogue favoriseraient la stratégie de l'industrie du tabac.</p>
Décembre 2013	<p>Sollicité par de nombreux médias pour commenter la décision du tribunal de Toulouse.</p> <p>Interview avec 'Le Parisien'.</p> <p>Publication d'une analyse détaillée du rapport de l'European Public Health Alliance qui cherche à influencer le cours du Trilogue.</p> <p>Publication d'un dernier avertissement sur les conséquences des interdits débattus au sein du Trilogue.</p> <p>Sortie du 3^e numéro du Mag'.</p> <p>Réunion INC avec l'OFT et le CACE sur la normalisation de l'étiquetage.</p>
Janvier 2014	<p>Participe au débat avec Gérard Audureau sur Europe 1.</p> <p>Organise la participation des Associations européennes de vapoteurs à la plainte déposée par des experts auprès du médiateur européen.</p> <p>Organise l'envoi d'une lettre à tous les eurodéputés signée par les associations européennes pour dénoncer l'accord issu du Trilogue.</p> <p>Lance une campagne d'envoi de mails des vapoteurs aux eurodéputés accompagnant la lettre des experts.</p> <p>Affiche son soutien à l'EFVI.</p> <p>Participe à la conférence-débat sur la cigarette électronique organisée par le CNAM.</p> <p>Participation à une émission de RFI.</p> <p>Organise l'envoi d'une lettre signée par les associations européennes à tous les eurodéputés en opposition à celle que leur a envoyé l'association industrielle TVECA.</p> <p>Réunion INC.</p> <p>Interview avec 'Euronews'.</p>
Février 2014	<p>Participe au 18^e congrès de pneumologie.</p> <p>Organise l'envoi de lettres signées par les associations européennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Martin Schulz • aux eurodéputés en réponse à la contre-attaque de TVECA <p>Publication d'une critique détaillée des réglementations outrancières de l'UE et annonce qu'elles seront contestées en Justice.</p> <p>Communiqué de presse résumant la critique et présentant l'Avocate de l'Association.</p> <p>Mise en ligne du Mag' HS2 qui recense le maximum d'études publiées sur le sujet : ce numéro du magazine est régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles études publiées.</p> <p>Participation à l'émission 'Question pour Tous' sur France 2.</p>

Mars 2014

Participe au Vapexpo dont la gratuité de l'entrée a été obtenue pour les adhérents de l'association.
Participation au débat 'Le téléphone sonne' sur France Inter.
Sortie du 4^e numéro du Mag'.
Sortie de 4 brochures éducatives sur la vape.
Prend acte du rapport du Sénat sur la taxation comportementale.

Avril 2014

Article sur le président de l'association et publicité dans le ecimag numéro 2.
Participation à la réunion AFNOR pour décider du lancement d'une démarche de normalisation.
Publication d'une critique de la campagne de désinformation par les média suite aux intoxications aux USA.
Interview sur Radio Notre-Dame.
Publication d'une critique détaillée de la réglementation annoncée par la FDA aux USA.
Édition d'une vidéo de soutien pour EFVI.
Interview avec Sud Radio.

Mai 2014

Participation à un colloque avec des hauts fonctionnaires de la santé organisé par la Ligue contre le cancer.
Article dans le Huffington Post sur les interdictions de vapoter dans les lieux publics.
Interview sur Europe 1 (« la cigarette électronique est un miracle ! »)
Publication d'une liste des eurodéputés français qui ont voté pour l'article 18/20.
Représente l'avis des utilisateurs au colloque du RESPADD.
Participation à la 1^{ère} réunion de démarche de normalisation AFNOR.
Campagne : Avec la vape, c'est tous les jours ma journée sans tabac.
Participation au salon 'E-cig show'.
Présence à la conférence de presse organisée par l'Alliance contre le tabac dans le cadre de la Journée Mondiale sans Tabac, à l'Assemblée Nationale.
Débat sur Europe1.
Interview sur RMC (Emission de Mr Bourdin).

Juin 2014

Participation au Global Forum on Nicotine à Varsovie : présentation de l'état de la vape en France et actions de l'Aiduce.
Participation à la Conférence Publique Oppelia : "Sortir de l'addiction, c'est d'abord en réduire les risques...avec les usagers !" – présentation : 'Ne plus avoir peur de la cigarette électronique'.
Participation à la réunion AFNOR pour décider du lancement d'une démarche de normalisation.
Sortie du 5^e numéro du Mag'.
Mise en ligne du Mag' HS3 qui recense le maximum d'études publiées sur le sujet : ce numéro comporte les publications scientifiques depuis 2014 et est régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles études publiées.
Créations de bannières de soutien pour les sites et boutiques qui veulent informer leurs visiteurs de l'existence de l'association.
Courrier aux adhérents arrivant en fin d'adhésion.
Assister à l'annonce du plan santé de Marisol Touraine.
Mise à disposition des brochures de l'association dans une boutique à Sucy en Brie.
Interview sur RCN.
Campagne : Non à l'interdiction de vapoter dans les lieux publics.
Mise à jour du site internet : création d'une rubrique téléchargements avec mise à disposition de brochures, photos, bannières et commande de brochures. Envoi des brochures d'information sur demande.

Juillet 2014	<p>Création de la brochure et du livret : « Il paraît que... » les idées reçues sur la cigarette électronique.</p> <p>Envoi d'un courrier au Dr Chan de l'OMS avec les associations européennes sous l'égide de l'Europeanvaporsunited network (Evun).</p> <p>Rédaction d'un billet d'information sur le mauvais choix des pictogrammes.</p> <p>L'entrée au VAPEXPO de nouveau offerte aux adhérents AIDUCE par l'organisateur.</p> <p>Alerte sur les conséquences de la désinformation : baisse de l'utilisation des VP en Espagne au profit du tabac.</p>
Août 2014	<p>Envoi d'une lettre à l'INRS : demande de révision du document sur la cigarette électronique sur le lieu de travail.</p> <p>Rédaction d'un communiqué de presse suite à l'annonce de l'Organisation Mondiale de la Santé.</p> <p>Participation à la réunion AFNOR.</p> <p>Interview pour RFI, Europe1, le Monde, Sud Radio, France Inter, France 2, ...</p> <p>Création d'une affiche pour l'association.</p>
Septembre 2014	<p>Mariage de l'association avec l'association belge abvd.be.</p> <p>Participe au Vapexpo dont la gratuité de l'entrée a été obtenue pour les adhérents de l'association.</p> <p>Envoi d'un deuxième courrier au Dr Chan et à ses collaborateurs de l'OMS avec les associations européennes sous l'égide de l'Europeanvaporsunited network (Evun).</p> <p>Interview pour Europe1, Ecig magazine, etc ... suite à l'annonce du nouveau plan anti-tabac de Marisol Touraine.</p> <p>Réaction d'un article pour Le Soir.</p> <p>Participation à la réunion AFNOR.</p>
Octobre 2014	<p>Enquête 'qui sont les vapoteurs'.</p> <p>Réponses à l'agence de presse médicale.</p> <p>LNE.</p> <p>Action : la vape j'en parle avec mon médecin.</p> <p>Rencontre avec le cabinet ministériel du ministère de la santé : présentation du dispositif, des études actuelles et de l'état des lieux de la vape.</p> <p>Analyse de l'avis du Conseil d'Etat.</p> <p>Participation au colloque de la Fédération Française d'Addictologie.</p> <p>Traduction et publication des résultats de l'étude KUL.</p> <p>Interview pour le magazine La Capitale.</p> <p>Participation à la réunion AFNOR.</p> <p>Mise à jour du magazine HS N°3 sur les publications scientifiques.</p>
Novembre 2014	<p>Publication de l'infographie : premiers résultats de l'enquête sur le profil des vapoteurs.</p> <p>Lancement de la campagne : « la vape, j'en parle avec mon médecin ».</p> <p>Interview pour le site Pourquoi docteur.</p> <p>Interview pour le site 01net.</p> <p>Interview pour le site letemps.ch.</p> <p>Changement de serveur : l'adresse de l'Aiduce passe en .org .</p> <p>Mises à jour des documents avec la nouvelle adresse.</p> <p>Présentation à l'EcigSummit de Londres de l'enquête des vapoteurs par Alan Depauw.</p> <p>Création d'une FAQ pour le site.</p> <p>Envoi d'une newsletter.</p> <p>Participation à la réunion AFNOR.</p>
Décembre 2014	<p>Début de campagne de sensibilisation des boutiques belges.</p> <p>Prise de contact avec le Pr Bartsch en Belgique.</p> <p>Interview pour Sud Radio.</p> <p>Interview VSD.</p>

Interview 60 millions de consommateurs.
Présentation de l'actualité sur la vape au LNE par SebastienBouniol.
Rédaction d'un article pour le magazine PGVG.
Création d'outils de vérification de la validité des cartes d'adhérents.
Communiqué sur l'étude japonaise sur la cigarette électronique.
Intégration de nouveaux consultants dans l'équipe.
Participation à la réunion AFNOR.
Préparation et participation à une émission de la BBC World Service.
Organisation de l'assemblée générale : location d'une salle, préparation du bilan financier, moral et des actions à voter.
Assemblée générale de l'association.

Janvier 2015

Création d'un groupe de partage et de discussions sur Facebook :
Communauté Aiduece ouvert à tous.
Création d'une plaquette d'information sur les conséquences de la Directive des Produits du tabac.
Sortie du mag' 6.
Courrier à l'entreprise KangerTechet Smoktechconcernant les résistances à 0.15 ohm
Article sur le site de l'Aiduece pour sensibiliser les utilisateurs aux risques encourus de l'utilisation de ces résistances avec du matériel inadapté.
Mise à jour de la brochure : L'électricité et la vapote.
Création d'une brochure : Vape et sécurité.
Communiqué de presse et billet d'actualité sur le site à la sortie de l'étude du New England Journal of Medecine sur la présence de formaldéhydes dans les cigarettes électroniques.

France :

Interview pour BFM, Sud radio, Santé magazine, Europe 1, le Quotidien du médecin, le Parisien.
Participation à la réunion AFNOR.
Relecture et commentaires sur un article prévu dans le magazine Prescrire sur la cigarette électronique : avis sur l'article transmis à la rédaction.

Belgique :

Contact avec les boutiques belges pour faire connaître l'association.
Rencontre avec le Dr Bartsch.
Courriers aux journaux belges lesoir.be et RTL.be suite à l'étude japonaise.
Dépôt de plainte au Conseil de Déontologie Journalistique le 22 janvier, faute de réaction aux courriers adressés à lesoir.be et RTL.be.

Février 2015

Lancement de la boutique de goodies de l'association.
Création d'un nouvel autocollant.
Création d'une affiche sur la vape et diffusion sur les réseaux sociaux.
Création des supports à la pétition
Création d'une affiche pour la manifestation du 15 mars 2015 contre le projet de Loi Santé.

France :

Interview pour Europe1, France info.
Participation à la réunion AFNOR.
Lancement d'une pétition : demande au Parlement de ne pas ratifier la loi d'habilitation concernant le projet de loi relatif à la santé.
Création des supports de communication pour la pétition
Communiqué de presse : participation à la manifestation contre le projet de Loi Santé.
Création de supports de communication : affiche, flyer.

Belgique :
Rédaction d'un droit de réponse Gojimag.

Mars 2015

Création d'un document de support d'explication de la vape pour les vapoteurs.

France :
Courrier envoyé aux 922 parlementaires.
Mail envoyé aux députés.
Interview pour l'émission Stop addict de RCF.
Participation à l'émission « le débat du soir » sur Radio Notre Dame.
Participation à la réunion AFNOR.
Organisation de la manifestation contre le projet de Loi Santé du gouvernement, le 15 mars 2015 à Paris aux côtés des médecins.

Belgique :
Échanges avec le Comité de déontologie journalistique sur le droit de réponse à la publication dans les journaux.
Publication du droit de réponse sur RTL.be « Gojimag »
Rencontre des vapoteurs, à Liège, en présence du Pr. Bartsch.
Échanges avec ACVODA (association néerlandaise de défense de la vape) pour coordination des actions en Belgique.
Séance de travail avec Frédérique Ries et le Pr. Bartsch au Parlement européen.

Avril 2015

France :
Participation à la Charte pour le bon usage de la cigarette électronique en entreprises en collaboration avec SOS Addictions, la Fédération Addiction.
Interview Sud Radio, BFM TV.
Participation à la réunion AFNOR.
Participation à la conférence de presse de présentation des deux premières normes AFNOR sur la cigarette électronique, concernant les matériels et les e-liquides.
Participation à la conférence débat sur la cigarette électronique par le centre d'addictologie de Montluçon.

Belgique :
Échanges avec le Comité de déontologie journalistique sur le droit de réponse à la publication dans les journaux.
Publication du droit de réponse sur Le Soir en ligne et clôture des dossiers au CDJ.
Diffusion et promotion d'une action AVCVODA suite à l'application de la TPD aux Pays-Bas.
Campagne de recrutement.

Mai 2015

Assemblée générale de l'association, élection du nouveau conseil d'administration.
Rédaction de la charte du conseil scientifique.

France :
Participation à la réunion AFNOR.
Interview pour RMC, Europe 1, itélé, BFMtv suite aux articles concernant les blessures à la main dues à l'explosion d'une cigarette électronique.
Participation au congrès sur les addictions à Quimper.

Belgique :
Mise en place et lancement d'une page FbAiduce Belgique, pour répondre à la

demande des membres et de certaines boutiques.
Premier « vapers » officiel de la section belge, à Liège.
Réactions aux articles du « Vif » et de « L'Avenir »
Poursuite des échanges avec le cabinet F. Ries.

Juin 2015

Participation au Forum Nicotine à Varsovie.

France :

Participation à la réunion AFNOR.

Communiqué de presse et interviews pour Europe 1, le télégramme suite à l'annonce de l'interdiction de vapoter sur les lieux de travail de Marisol Touraine.

Lettre ouverte à Hon Lik suite à son interview à Paris Match.

Belgique :

Réorganisation du staff belge consécutif à la mise en place du nouveau CA.

Réaction au communiqué du FARES.

Entrée, sur invitation, d'un représentant de la section belge en qualité d'expert aux travaux du Bureau des standards (NBN – équivalent AFNOR) concernant la cigarette électronique.

Contacts avec Tabacstop.

Juillet 2015

Mise à jour des brochures de l'association et du livret « il paraît que ... les idées reçues sur la cigarette électronique ».

France :

Rencontre avec la commission santé du Sénat avec Brice Lepoutre, Alan Depauw et le Dr Philippe Presles.

Présentation de la pétition ayant récolté 3659 signatures.

Interview pour Le Parisien, les Echos, la Tribune.

Interview à Sud Radio.

Communiqué de presse : Pas d'interdiction de vapoter sur les lieux de travail au 1er juillet.

Communiqué de presse : Les bénéfices de la vape préoccupent décidément moins les sénateurs que ceux de l'industrie du tabac.

Août 2015

Article pour Ecig-magazine spécial Vapexpo

France :

Transmission du rapport du Public HealthEngland à la commission santé du Sénat.

Communiqué de presse : les associations interpellent le gouvernement : l'Aiduce, la Fédération Addiction, le RESPADD et SOS Addictions Suite au rapport anglais du PHE.

Préparation des animations du Vapexpo.

Septembre 2015

Article pour Ecig-magazine

Vapexpo : 3 jours de présence.

Création du film : vos messages au Vapexpo.

Lancement de l'opération « Vapoteurs bienvenus » : autocollant pour les établissements acceptant les vapoteurs.

Lancement de la carte des boutiques qui soutiennent nos actions.

Participation au Vap'show.

Participation à la réunion AFNOR.

France :

Réactions aux discussions sénatoriales sur la loi Santé.

Réunion AFNOR.

Interview pour les médias suite à l'annonce de la DGCCRF sur la dangerosité de la cigarette électronique : Paris Match.
Retour aux adhérents sur le salon Vapexpo.

Belgique :
Interview pour l'émission « on n'est pas des pigeons » sur RTBF.

Octobre 2015

Participation à la Réunion 26 oct 2015 ISO TC126 WG15 à Berlin
Organisation des 1ères rencontres de la vape en France avec la Fivape.
Soutien et médiatisation de l'appel des médecins en faveur de la cigarette électronique lancé par le Dr Philippe Presles.
Election d'un nouveau vice-président Claude Bamberger, en remplacement de Patrick Germain, démissionnaire.
Nomination de Maxime Sciulara au sein du Conseil d'administration et comme Directeur de la branche belge de l'Aiduce.

France :
Entretien avec LCP pour un reportage sur la cigarette électronique.
Entretien avec une boîte de production en vue d'une future émission.
Présentation au Colloque Européen et International Toxicomanies Hépatites SIDA à Biarritz
Interview pour Vap'podcast.
Création d'un dossier de presse.
Interview pour Le quotidien du médecin, RMC, iTélé, Science et avenir, France Info, BFMTV, Le Parisien, Le figaro, France 2.

Novembre 2015

Journées internationales de la cigarette électronique à Toulouse
